

L'AFFÛT

LES RÉSEAUX CULTURELS EN NOUVELLE-AQUITAINE

DOSSIER

AVRIL / MAI / JUIN 2018



INTRODUCTION

Recomposition du paysage territorial oblige, les opérateurs culturels de la Nouvelle-Aquitaine sont plus que jamais appelés à inventer de nouvelles coopérations et synergies. De ce rapprochement inévitable à la formation d’un réseau il existe un pas, que certains ont décidé de franchir (parfois dès l’annonce de la création de la future Région) tandis que d’autres s’interrogent encore sur la démarche la plus pertinente à adopter. Mais qu’entend-on au juste par réseau, notion très ancienne et que l’explosion des « réseaux sociaux » a banalisée, au point que nous en perdions le sens exact ? Il était donc nécessaire, en prélude à ce dossier, de définir clairement les contours d’un réseau, notamment ses fondements et ses enjeux. Afin de mieux appréhender la réalité singulière de la Nouvelle-Aquitaine, nous avons ensuite choisi de donner la parole aux acteurs culturels qui ont décidé de se fédérer. Il ressort de leurs propos une disparité dans le mode de fonctionnement de chaque réseau ; disparité en grande partie liée à la situation du champ disciplinaire visé. Si les musiques actuelles ont ainsi su anticiper très tôt la réunion des structures œuvrant dans les trois ex Régions pour aboutir à la création du Réseau des indépendants de la musique (RIM), il en va tout autrement du conte, encore aujourd’hui au stade de la réflexion sur les orientations à donner à un possible regroupement. Du côté des arts de la rue, la fédération Grand’Rue, tout en étant confrontée à certaines difficultés de nature organisationnelle (due à la dimension du nouvel espace régional), entend d’ores et déjà se positionner comme un interlocuteur des institutions publiques, en appelant notamment à la mise en œuvre d’un Schéma d’orientation pour le développement des arts de la rue et de l’espace public (Sodarep). Autre cas de figure encore avec la fusion annoncée des réseaux G19 et Mixage, qui comptent bien faire de la diversité des structures qu’ils représentent une force, au service de la diffusion des œuvres et de la circulation des équipes artistiques. S’agissant enfin des arts visuels, la collaboration réussie de Cartel, Cinq.25 et Fusée dans la réalisation d’un Schéma d’orientation pour le développement des arts visuels (Sodavi) laisse présager la formation prochaine d’un réseau, et dès la seconde moitié de l’année le développement de projets communs.

Outre permettre un repérage (nécessairement incomplet et qui demandera à être poursuivi) des réseaux existants ou en cours d’élaboration en Nouvelle-Aquitaine, ce dossier vise aussi à expliciter les attentes de leurs membres – puisque la vocation d’un réseau est de rassembler les acteurs – et les objectifs poursuivis. Trois grands axes semblent se dégager : favoriser une structuration professionnelle du secteur concerné, contribuer à une meilleure production et diffusion des créations (au bénéfice des artistes comme des publics) et participer à la construction des politiques publiques de la culture. Autant de points qui suscitent l’attention des partenaires potentiels des réseaux : la DRAC, la Région et d’autres collectivités territoriales. La puissance publique souhaite toutefois s’assurer au préalable que l’ambition de tel ou tel réseau rencontre ses propres aspirations. La Région en est, pour sa part, convaincue. Prête à soutenir financièrement les réseaux, elle entend s’appuyer sur leur expertise pour construire sa politique culturelle. Tout en considérant d’un œil favorable la création de réseaux – et parfois même l’impulsant – la DRAC, quant à elle, souhaite adapter son accompagnement en fonction de la discipline et de l’état de structuration de la filière.

Interviews et rédaction : Marie-Agnès Joubert

Sommaire

QU’EST-CE-QU’UN RÉSEAU ?	P.3	QUELLES AIDES POUR LES RÉSEaux ?	
PAROLES DE RÉSEaux		• Région Nouvelle-Aquitaine	P.13
• RIM	P.4	• DRAC Nouvelle-Aquitaine	P.14
• Grand’Rue	P.6		
• CARENA	P.8		
• Réseaux de salles – Mixage/G19	P.10		
• Les arts visuels	P.12		

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU ?

L'origine du concept nous ramène au moment où l'homme a commencé à maîtriser les techniques de tissage ou de réalisation d'un filet de pêche. La dimension originelle de liens entre des points et des nœuds ou d'articulation entre la trame et la chaîne est toujours présente aujourd'hui. Depuis la Préhistoire, plusieurs « idéologies » du réseau se sont succédées sans qu'aucune ne s'impose. La construction de la notion procède par accumulation et stratification de sens, au point qu'elle est devenue multidimensionnelle et polysémique.

Au mot « réseau », le *Trésor de la langue française* énumère 25 entrées sous 3 chapitres. Le 1^{er} désigne le filet destiné à capturer les animaux, le 2nd se rapporte aux entrecroisements des voies de passage, le 3^{ème} enfin concerne l'ensemble des lieux ou des personnes qui communiquent entre elles. Réseau vient du latin *retis* (et son diminutif *retiolus*) et renvoie à filet, tissu, entrelacement de fils. Le mot actuel *rets* est le terme le plus proche du mot latin. Quant à l'adjectif *réticulaire*, il est formé à partir de la racine latine. On parle aussi de « mise en réseau » comme de l'action qui relie des éléments/personnes qui ont à partager des ressources, ou de « travailler son réseau » comme de la démarche d'élargissement du cercle de personnes avec lesquelles il est possible de développer un projet, mutualiser des ressources.

DÉFINITION(S) ET ZOOM SUR LE RÉSEAU SOCIAL

En reprenant les diverses acceptions, voici une définition « minimale » : un réseau est un ensemble d'éléments (personnes, groupes, lieux, points, stations etc.) liés selon des modalités spécifiques et multiples, de telle manière qu'ils forment un système de communication et/ou d'échange (biens, personnes, capitaux, idées, informations...) ayant vocation à être plus que la somme des parties.

Mot devenu fétiche et synonyme de modernité, il serait pourtant erroné de l'utiliser pour décrire toute forme de « mise en relation ». Or, il prend souvent la place de système, organisation, groupement, fédération, plate-forme... autant de termes proches mais différents car si la dimension réticulaire y est bien présente, le réseau s'en diffère par sa formalisation ou ses enjeux. A contrario, un réseau n'est pas une organisation bureaucratique, un système hiérarchique, un groupe de pression ou un syndicat. Le vocable d'organisation n'est pas satisfaisant pour le définir à lui seul dans la mesure où le réseau désigne davantage les modes d'organisation que l'organisation elle-même. On préférera la « communauté » qui porte en elle autant la dimension de l'ensemble qu'elle ne réfère à ce qui rassemble ses membres. Le réseau se définit non pas par son statut mais par son mode d'organisation, de fonctionnement et d'état d'esprit.

LE « RÉSEAU SOCIAL » EST LA FORME DU RÉSEAU CULTUREL

Un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs qui peut être organisé ou non.

Ces relations peuvent être de natures fort diverses (pouvoir, échanges de cadeaux, conseils, etc.), spécialisées ou non, symétriques ou non. Les acteurs sont le plus souvent des individus, mais il peut aussi s'agir de ménages, d'associations, etc. Il en existe 3 formes dont les modalités de fonctionnement, les enjeux et buts peuvent différer : communicationnel, relationnel et social. Le 1^{er} a une dimension utilitariste et un cadre opérationnel visant à la performance. Le 2nd a pour objectif l'échange et le partage d'information, il facilite la sociabilité. Le 3^{ème} a pour objet la rencontre dans une perspective de sociabilité. Certains réseaux peuvent être des combinaisons de ces formes.

VOCATIONS ET ENJEUX

La vocation du réseau social est de porter des actions pour ses membres et/ou au titre de ses membres. L'utilité du réseau est la production de réflexion et de savoir collectif, la socialisation, la mutualisation de moyens, la coopération. Le réseau permet des effets combinatoires, distributifs et de renforcement. Il génère une montée en puissance individuelle et collective et procure un sentiment d'appartenance, de sécurité, de force, voire de pouvoir. Il aide à gagner du temps par le partage d'outils et de méthodes. Par l'ampleur et la diversité du groupe, il ouvre de nouvelles possibilités plus ambitieuses ou risquées. Il renforce enfin les capacités à se projeter de façon plus lointaine ou dans des environnements plus complexes.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

A la base du réseau, il y a une affinité ou une ressemblance, une attraction réciproque mue par un besoin de connaissance ou de reconnaissance. Pour que la « chimie sociale » agisse, il faut de la confiance en l'autre et dans ses capacités à coopérer. Réciproquement, il faut avoir confiance en soi et en sa propre capacité à collaborer. Sans réciprocité (échange bidirectionnel, stimulus réciproque, émulation, don et contre-don) le réseau s'écroule.

4 éléments de conditionnalité peuvent être relevés :

- un fond commun d'évidence : partage de valeurs, pensées, idéologies, symboles, expériences, croyances...
- des besoins premiers : sécurité, appartenance, reconnaissance, informations, services...
- une structure minimale : 3 personnes/structures qui se reconnaissent et qui s'accordent du temps pour partager quelque chose
- des avantages : le réseau doit apporter des gains en termes d'identité, de communication, d'information, de statut, de relations, d'outils de travail...

Enfin, une dernière condition permet à un réseau de fonctionner : la fonction d'animation/coordination qui facilite la coopération entre les membres et met en œuvre les actions définies par la gouvernance.

PAROLES DE RÉSEAUX

INTERVIEWS

FLORENT TEULÉ

directeur du Réseau des indépendants de la musique (RIM)



L’Affût : Vous avez anticipé dès 2015 la coopération entre acteurs des trois ex régions. Que diriez-vous aujourd’hui de la maturité du réseau et de sa

solidité pour affronter les enjeux du secteur ?

Même si nous évoluons dans un contexte qui change très rapidement, où les innovations technologiques, les bouleversements dans les politiques publiques, peuvent impacter fondamentalement et durablement le secteur, je perçois le réseau comme assez solide. Car il a été conçu précisément pour créer de la coopération et de la solidarité face à ces évolutions, être réactif et en même temps traiter des questions de fond. Je suis rassuré et impressionné par la maturité dont ont fait preuve les acteurs des musiques actuelles pour réfléchir très tôt à sa constitution. En soi, c’était déjà un signe fort. La solidité du RIM provient principalement de sa gouvernance associative, et en l’occurrence de quatre gouvernances, les quatre anciens réseaux qui ont choisi d’avancer ensemble et de relever les défis que soulevait la Nouvelle-Aquitaine. Nous avons su tout mettre à plat et reconstruire quelque chose de neuf, sans laisser de passif derrière nous.

L’Affût : Vous attribuez le succès de cette fusion notamment au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la DRAC et du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV). Cela signifie-t-il qu’un réseau a besoin d’un soutien institutionnel pour se structurer ?

L’une des chances que nous avons eues en effet a été de pouvoir bénéficier du soutien la Région, de la DRAC et du CNV. Une fusion suscite bien évidemment des inquiétudes et des crispations ; d’où la nécessité de se faire accompagner. Nous l’avons été sur quatre axes : la gouvernance, la gestion des ressources humaines, le projet et le modèle économique, ce qui nous a permis d’aborder tous les sujets de la façon la plus dépassionnée et la plus constructive possible. Le premier point de soutien a été le financement, par la Région et le CNV, d’une étude d’accompagnement, qui nous a apporté une base méthodologique et éthique solide, afin de bâtir ensuite le projet. Le second point concerne une enveloppe de 200 000 € accordée par la Région au RIM, dont les crédits (les trois réseaux réunis) atteignaient 280 000 €. C’est grâce à cette

subvention supplémentaire que le réseau a pu naître dans de bonnes conditions. Concernant la nécessité ou non d’un soutien institutionnel, tout dépend du projet. Certains réseaux se constituent uniquement pour offrir un service à leurs adhérents, ce qui est certes intéressant mais nécessite moins un soutien public. Notre projet associatif, lui, repose en grande partie sur la co-construction des politiques publiques et le dialogue avec des partenaires publics. Nous adoptons une posture d’intérêt général, d’accompagnement de la filière, et ce positionnement rencontre une politique publique. Le soutien et la confiance des institutions sont donc indispensables, sinon le réseau n’a plus de raison d’être.

L’Affût : Comment s’organise la gouvernance du RIM, et comment faites-vous en sorte que les quelque 130 adhérents puissent bénéficier de ses services ?

Cela se joue à deux niveaux. Tout d’abord, la nature de la gouvernance, c’est-à-dire faire en sorte que les différentes typologies d’acteurs et les différentes typologies de territoires soient bien représentées et participent aux choix et aux arbitrages du réseau. Ensuite, intervient la question de la capacité du réseau à déployer ses activités de façon équitable sur l’ensemble du territoire. Sur ces deux champs – la gouvernance associative et le pilotage quotidien du projet – nous avons essayé d’être le plus raisonné et le plus ambitieux possible sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, qui est très vaste. Les acteurs des musiques actuelles avaient besoin de proximité, d’actions et de services concrets. Nous avons donc établi une gouvernance qui croise une approche par typologie d’activités (spectacle vivant, musique enregistrée, etc.) et une approche par typologie de territoire. Nous avons divisé la Nouvelle-Aquitaine en cinq territoires de proximité. Quel que soit le sujet, les 130 adhérents peuvent donc faire appel à un interlocuteur près de chez eux. Les ressources humaines s’articulent autour de délégués territoriaux présents sur les cinq territoires et d’autres salariés qui ont des compétences sur des sujets précis (le numérique, la musique enregistrée, le développement durable...). L’approche des délégués territoriaux est beaucoup plus transversale et en lien avec les problématiques rencontrées par un acteur sur son territoire.

La stratégie de développement du RIM est de jouer en permanence sur le croisement entre expertise et proximité. C'est en effet ce croisement qui, selon nous, permet de répondre à l'ensemble des questions que peuvent se poser un acteur ou une collectivité – Région, Département, Agglomération.

L'Affût : Quels sont les principaux axes de votre action et les objectifs du réseau ?

Le premier est le développement territorial, qui recoupe l'enjeu de développement local et de ressources. Le second a trait au développement professionnel, et là nous sommes davantage sur les grandes problématiques de la filière pour lesquelles

—
« Notre projet repose en grande partie sur la co-construction des politiques publiques. »
 —

nous mettons à disposition une expertise dédiée. Le troisième, majeur, concerne la valorisation des initiatives artistiques et culturelles. C'est l'un des héritages forts de la Fédération des éditeurs et producteurs phonographiques indépendants d'Aquitaine (FEPPIA), que l'on est en train de redéployer sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Nous menons sur ce plan un certain nombre d'actions comme, par exemple, la gestion d'un réseau de distribution alternative du disque, en partenariat avec des librairies indépendantes. Le quatrième axe enfin est la co-construction des politiques publiques. Sa partie la plus visible est le contrat de filière musiques actuelles, mais il en existe d'autres. L'objectif sous-jacent à ces quatre axes est la structuration et le développement de l'écosystème des musiques actuelles. Selon moi, les réseaux sont un peu sur une ligne de crête. Nous ne sommes pas un lobby, ni une agence régionale. Nous nous trouvons à un endroit un peu singulier, dans une perspective de développement durable, éthique, solidaire et coopératif du secteur des musiques actuelles.

L'Affût : À quels principaux enjeux le secteur des musiques actuelles est-il aujourd'hui confronté, et comment le RIM compte-t-il s'en emparer ?

L'un des principaux consiste à travailler réellement sur des sujets qui sont aujourd'hui connus mais finalement assez peu exploités : les droits culturels, le développement économique, le développement durable, la gestion des ressources humaines, la création et la diffusion des œuvres et des artistes. Toutes ces questions requièrent un accompagnement sur le long terme, car elles supposent de la part des acteurs des musiques actuelles des changements de posture, de gouvernance et de pratique. Nous comptons mener cet accompagnement grâce à notre capacité à penser simultanément deux temporalités différentes, celle de l'urgence quand un acteur ou un territoire est

confronté à une difficulté, et celle qui consiste à semer des graines pour l'avenir. Nous allons utiliser tous les leviers, qu'il s'agisse des politiques publiques ou des services très directs offerts aux acteurs, et peu à peu structurer l'écosystème par une approche des droits culturels et du développement durable.

L'Affût : En quoi un réseau peut-il être force de propositions et co-constructeur des politiques publiques ? Est-ce aussi son rôle ?

C'est vraiment son rôle, au-delà même du projet qu'il porte, et la seule façon de se démarquer des injonctions ou des proclamations concernant, par exemple, les droits culturels. Si nous voulons faire bouger durablement les lignes, il nous faut regarder qui nous sommes, où nous en sommes, établir un diagnostic de responsabilité sociétale et le partager avec nos adhérents, nos partenaires et les autres parties prenantes du secteur. Nous devons, tous ensemble, assumer la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Le RIM travaille, par exemple, depuis 2015 au contrat de filière dont il est signataire aux côtés de l'État, de la Région et du CNV. Ce contrat est l'une des illustrations d'une responsabilité partagée dans la définition et l'identification des enjeux, dans la mise en œuvre potentiellement de solutions comme dans les succès et les échecs des expérimentations que l'on mène. ■

PAROLES DE RÉSEAUX



L’Affût :
Comment s’est effectuée la création de Grand’Rue,

et le rapprochement entre des acteurs de taille et de territoires différents soulève-t-il certaines difficultés, notamment d’ordre organisationnel ?

Cette création a été compliquée, puisque deux fédérations arts de la rue existaient déjà, Aquilarue en Aquitaine et Far Ouest en Poitou-Charentes, mais aucune en Limousin. Nous avons donc dû procéder à la fusion des fédérations existantes et accueillir les acteurs du Limousin. Il nous a fallu également apprendre à nous connaître et à collaborer, car nous n’avions pas la même approche du travail en réseau, ne serait-ce que parce que les Régions étaient très différentes sur le plan du fonctionnement de la culture. Le Poitou-Charentes était une Région extrêmement active en matière de développement du spectacle vivant, avec des dispositifs de conventionnement, d’aide à l’emploi, alors qu’en Aquitaine toutes les aides régionales, hormis une petite aide au fonctionnement, étaient basculées vers l’OARA. L’organisation de la fédération Nouvelle-Aquitaine est rendue un peu difficile du fait de la densité de l’espace régional. Nous essayons de tenir un Conseil d’administration par mois, la plupart du temps à Libourne parce que cette ville se situe au centre de la région. Pour un adhérent qui habite à Hendaye ou au-dessus de Limoges se rendre à Libourne nécessite toutefois

STÉPHANE DETRAIN

président de Grand’Rue, fédération Nouvelle-Aquitaine des arts de la rue

du temps et représente un coût, même si nous prenons en charge une partie des déplacements. Les distances rendent le travail entre nous peu fluide, et pour le moment nous en sommes vraiment à la structuration du réseau, à voir comment mener à bien nos chantiers de façon souple pour tout le monde. La fédération rassemble 64 adhérents : des lieux de diffusion, des festivals, mais aussi des artistes professionnels et amateurs, des techniciens, des chargés de diffusion et même du public. Le Conseil d’administration compte aussi bien un directeur de CNAREP qu’une compagnie émergente, et chacun a le même poids dans les décisions. Cette diversité constitue à mes yeux une force, car elle permet d’avoir une vision globale du secteur.

L’Affût : *Quels services le réseau propose-t-il à ses adhérents et quelles actions mène-t-il pour valoriser les arts de la rue à l’échelle régionale ?*

Nous organisons des journées d’information, comme celle qui s’est tenue en décembre sur la démarche régionale conduite par Jean-Michel Lucas et Aline Rossard concernant les droits culturels, et nous aimerions en proposer une sur les dispositifs d’aide pour le spectacle vivant. Nous sommes également présents aux côtés des artistes qui nous interpellent lorsqu’ils rencontrent des problèmes liés à la sécurité ou à la censure lors de festivals. Vis-à-vis du public, nous proposons de mai à septembre des *Apérives*, moment conviviaux durant lesquels nous

expliquons ce que sont les arts de la rue, et depuis deux ans des *Causerues*, conférences-débats sur une thématique dans le cadre de festivals. Par ailleurs, Grand’Rue pratique le lobbying auprès des institutions comme la DRAC et la Région, rencontre aussi les Départements et éventuellement les Communes impliqués dans le domaine des arts de la rue afin de faire connaître son action.

L’Affût : *Quelles sont les valeurs que vous souhaitez porter au sein du réseau, et quels sont les principaux enjeux auxquels celui-ci est confronté sur le plan régional ?*

Nous défendons les valeurs liées aux arts de la rue en général, comme la gratuité qui favorise

« Je perçois une dynamique au service de la création et de la diffusion. »

l’accès aux spectacles. 98% d’entre eux sont gratuits. C’est une donnée importante, que nous protégeons. Les arts de la rue s’investissent depuis très longtemps également dans la mise en œuvre de ce que l’on nomme aujourd’hui les droits culturels. Cela se traduit par une volonté de travailler de façon transversale, avec les habitants des quartiers par exemple, que l’on implique dans le processus

de création artistique. S'agissant des enjeux, ils sont très nombreux, mais notre principale préoccupation est que les arts de la rue acquièrent une vraie reconnaissance sur le plan national. On observe en effet, par exemple, que l'intégralité des aides versées à cette discipline équivaut à peu près à ce que perçoit un Théâtre national pour une année (environ 10 millions d'euros). Il existe donc une énorme disparité en termes d'aides institutionnelles, alors que les arts de la rue constituent le

plateforme sont tous adhérents à Grand'Rue, et c'est certainement grâce à leur rencontre au sein du réseau qu'ils ont réfléchi à la possibilité de se coordonner entre lieux de résidence, lieux de diffusion et festivals. Je perçois nettement une dynamique au service de la création et de la diffusion. C'est aussi l'un des intérêts du réseau, car le développement des arts de la rue passera uniquement par notre capacité à rayonner et à nous faire reconnaître dans notre propre région.

processus d'infusion. Par ailleurs, nous sommes très attentifs à la question de l'éducation artistique, à la possibilité de faire entrer les arts de la rue dans les établissements scolaires au même titre que le théâtre, la musique ou le cirque. Il faudrait que ces interventions dans les écoles s'insèrent dans des dispositifs, comme celui des résidences d'artistes dans les collèges et lycées. Cela nécessite une volonté politique, que je ne perçois pas actuellement.

—

« Nous souhaitons défendre un meilleur accompagnement du secteur, dans le cadre des Conférences territoriales de la culture. »

—

troisième champ disciplinaire en matière de fréquentation. Nous souhaitons défendre un meilleur accompagnement du secteur, notamment dans le cadre de la Conférence territoriale de la culture où nous soutenons les propositions du Synavi sur une transparence dans l'attribution des aides. Sur le plan régional, le réseau s'intéresse au développement des territoires, des communes, où les arts de la rue sont très présents. Il s'agit aussi d'accompagner, dans la mesure de nos moyens, des Communautés de communes qui ont fusionné et s'interrogent sur la mise en place d'une politique culturelle plus équitable et adaptée à leur territoire.

L'Affût : En quoi le regroupement des acteurs sur un territoire élargi constitue-t-il une chance sur les plans de la création et de la diffusion ?

Les lieux de création ou de diffusion semblent vouloir imaginer des tournées, mais ce souhait est encore très récent. Parallèlement, est en train de se monter un petit réseau de structures, qui devrait s'appeler « Les Fabriques RéUniES », initié par le CNAREP Sur le Pont. Les principaux acteurs de cette

L'Affût : Que proposez-vous de nouveau pour favoriser le développement des arts de la rue en Nouvelle-Aquitaine et y associer l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, collectivités, artistes, lieux, festivals...)?

Nous proposons la mise en œuvre d'un Schéma d'orientation pour le développement des arts de la rue et de l'espace public (Sodarep) qui permettrait de réunir autour de la table la Région, la DRAC, mais aussi des acteurs plus locaux comme des Communautés de communes, voire même des Communes, actives dans le domaine des arts de la rue. Une porte d'entrée de ce Schéma pourrait être le 1% travaux publics, qui constitue l'un de nos chevaux de bataille. L'idée est que lors de la réalisation de travaux publics, 1% du budget engagé pour ces travaux soit consacré à de l'art dans l'espace public. On peut ainsi imaginer qu'une compagnie vienne travailler dans un quartier concerné par une rénovation, et que l'inauguration des travaux soit marquée par un spectacle conçu avec les habitants. Nous préconisons aussi des accueils en résidence dans les quartiers et les villages, afin que les créations ne soient plus des créations hors sol mais en lien avec un territoire, suivant un

L'Affût : De quelle manière les réseaux, et notamment le vôtre, peuvent-ils contribuer à la construction de nouvelles politiques publiques de la culture ? Est-ce l'un de leurs rôles ?

Je pense non seulement que c'est leur rôle, mais qu'il appartient aussi à l'institution de questionner les professionnels lors de la mise en place d'une politique, qu'elle soit culturelle ou autre. Un réseau doit participer à la construction des politiques publiques de la culture, et cela ne peut passer que par du lobbying auprès des institutions, afin d'être reconnu comme force de propositions. Contribuer, c'est interpeller et réussir à se rendre incontournable en tant que réseau, comme l'est désormais le Réseau des indépendants de la musique (RIM). C'est ainsi que les arts de la rue accéderont à une reconnaissance, et que nous pourrons travailler ensemble à leur développement. ■

PAROLES DE RÉSEAUX

CARENA,

CONTE ARTS DU RÉCIT EN NOUVELLE-AQUITAINE

BERNARD BUREAU

ancien coordinateur du réseau Poitou-Charentes, animateur culturel pour le Département de la Charente-Maritime, chargé du développement de la vie associative et de l’animation locale sur le secteur de Marennes et l’île d’Oléron



L’Affût : Comment envisagez-vous la construction du réseau Conte et arts du récit en Nouvelle-Aquitaine et sur quels

membres celui-ci doit-il s’appuyer ?

Nous en sommes encore aux prémices, même si nous héritons quand même d’une histoire puisqu’un réseau existait depuis de nombreuses années en Poitou-Charentes. Selon moi, le nouveau réseau Conte et arts du récit en Nouvelle-Aquitaine doit réunir des structures qui soit assurent une diffusion du conte, soit accompagnent des conteurs à travers des accueils en résidence ou un soutien à la création. Je ne suis pas partisan d’y associer des conteurs amateurs ou professionnels, car leurs problématiques sont bien différentes. En revanche, il est tout à fait envisageable de convier régulièrement des conteurs afin qu’ils nous présentent leurs travaux. Aujourd’hui, ma grande inquiétude concerne notre capacité à créer un réseau à l’échelle de la nouvelle région. Celui-ci n’a d’intérêt que s’il permet de réunir au moins deux ou trois fois par an ses membres afin qu’ils puissent se connaître, partager des informations et monter ensemble des projets. Or, les distances très importantes au sein de l’espace régional rendent les déplacements difficiles et coûteux. Le fait d’élargir le réseau du conte à la Nouvelle-Aquitaine était enthousiasmant, mais je constate que jusqu’ici, ce ne sont jamais les mêmes personnes qui participent aux réunions. Je m’interroge donc sur l’efficacité du réseau.

L’Affût : Quels seront les axes prioritaires du réseau ? Le soutien à la création via des coproductions ou bien la mise en visibilité des conteurs et leur diffusion ?

La priorité est l’échange de pratiques entre structures, car c’est à partir de là que nous pourrons mutualiser des actions, nous inspirer de ce qui se fait ailleurs pour élaborer des propositions nouvelles chacun de notre côté ou apporter à plusieurs notre concours à des projets. On peut ainsi imaginer des coproductions entre trois, quatre ou cinq membres du réseau. Il nous faudra également susciter des parcours de résidence d’un lieu à un autre puis des tournées, ce qui réduira les coûts de transport. Le réseau permettra, par ailleurs,

de favoriser la programmation d’artistes découverts par certaines structures, ou encore d’informer, par exemple, de la présence d’un conteur à telle période dans tel lieu et de la possibilité de le présenter à son tour chez soi. C’est cette dynamique-là, qui anime tout réseau de programmeurs amené aussi à effectuer un repérage artistique, qui me semble intéressante. Si le réseau est efficace, les possibilités de diffusion du conte ainsi que sa visibilité seront accrues. Un autre point qui me semble important concerne la circulation de l’information sur les dispositifs d’aide à la création ou à la diffusion, afin que les structures connaissent mieux les aides qui peuvent être sollicitées auprès de la DRAC, de la Région, ou des fonds européens.

L’Affût : En quoi un tel réseau peut-il contribuer à une meilleure structuration professionnelle du secteur du conte ?

Ce n’est pas, à mes yeux, une priorité. Je ne pense pas en effet que le réseau puisse faire avancer cette question de manière spécifique, mais plutôt contribuer à une meilleure visibilité et structuration du secteur au travers des résultats qu’il produit. La reconnaissance acquise par le réseau de l’ex Poitou-Charentes auprès de la DRAC et de la Région est intervenue à partir du moment où celui-ci a présenté des dossiers communs de coproduction. Cette démarche s’est avérée beaucoup plus efficace que le fait d’inviter – ce que nous avons fait aussi – les représentants de la DRAC ou de la Région à nos réunions de réseau. Les institutions attendent, certes, d’un réseau qu’il mène des actions, mais celui-ci n’est pas, selon moi, un porteur de projets. Il est un facilitateur, un creuset où naissent des idées qui sont ensuite reprises par ses membres. ■

CARENA, CONTE ARTS DU RÉCIT EN NOUVELLE-AQUITAINE

MARIE-PASCALE BONNAL

secrétaire de l'association Conte en Creuse



L'Affût : Quel intérêt voyez-vous dans le rapprochement avec les autres réseaux et territoires ? Quelles opportunités aussi ?

Le premier intérêt est de pouvoir se rencontrer entre acteurs de la diffusion du conte, afin de permettre aux conteurs de mieux se diffuser, en Nouvelle-Aquitaine et ailleurs. Il est également important de répertorier, comme nous l'avons fait avec l'aide de L'A., les différentes structures de diffusion ainsi que les conteurs présents sur le territoire, de voir, par ailleurs, comment organiser des tremplins ou inviter les artistes lors de journées professionnelles pour qu'ils fassent connaître leur travail. Ce que j'attends du réseau, ce sont des échanges, une circulation de l'information concernant les accueils en résidence, et ensuite une incitation à coproduire des projets ou du moins à s'engager à les faire tourner. Pour mener ce travail, il me semble nécessaire de formaliser le réseau sous la forme d'une association, car sans existence juridique nous ne bénéficierons pas de la même reconnaissance de la part des pouvoirs publics, la DRAC et la Région. Il est essentiel qu'au niveau national le réseau du conte montre qu'il est capable de se structurer comme celui de l'art contemporain ou des musiques actuelles, par exemple, et puisse être force de propositions par rapport à l'institution. Le conte est en effet une forme artistique qui peine à se faire reconnaître, certaines DRAC le classant dans le spectacle vivant et d'autres dans le secteur du livre et de la lecture.

L'Affût : Quelles sont les actions que vous avez déjà réalisées ensemble ?

Le recensement des structures de diffusion est en cours, une carte interactive a été créée à partir des acteurs dont nous avons les coordonnées, et d'autres se sont fait connaître depuis. Un autre chantier concerne les conteurs et les associations de conteurs amateurs qui, elles aussi, effectuent un important travail de diffusion du conte. Nous allons organiser courant 2018 une journée d'étude à laquelle nous souhaiterions associer un tremplin de conteurs, afin de faire connaître un certain nombre d'artistes auprès des lieux de diffusion, des bibliothèques mais aussi

de structures de proximité qui développent toute l'année des actions en faveur du conte. En outre, on peut imaginer la mise en place d'un site internet qui recenserait l'offre de conteurs locaux. Les membres du réseau se rencontrent régulièrement, et la journée d'étude dont je parle devrait permettre, grâce aux interventions d'élus, de conseillers de la DRAC, de compagnies, de réfléchir plus avant sur ce que l'on attend du réseau, sur ses enjeux, de s'accorder aussi sur des axes de travail. Nous en sommes encore à la mise en route, au débat d'idées. Ce qui nous unit, c'est cette volonté d'agir ensemble.

L'Affût : En quoi un tel réseau peut-il contribuer à une meilleure structuration professionnelle du secteur du conte ?

La Région souhaite que le conte devienne une véritable filière. Il faut qu'elle soit à nos côtés pour qu'elle se structure, par exemple en aidant à la création du site internet dont je parlais ou d'un centre de ressources. Le réseau a vocation à être un lieu ressources, à transmettre des informations sur les projets, les spectacles, les stages de conte organisés par des structures ou des festivals ; des stages sur l'art de conter mais aussi sur la gestion administrative d'une compagnie, comme le fait le Nombriil du Monde. Car les conteurs ne savent pas toujours comment monter des dossiers, solliciter des accueils en résidence ou des subventions. C'est en les accompagnant que le réseau contribuera à une meilleure structuration professionnelle du secteur. Selon moi, le réseau doit traiter de manière égale la question de la diffusion, celle de la formation (initiale ou continue) du conteur en lien avec l'Association professionnelle des artistes conteurs (APAC) et celle de la structuration administrative des compagnies qui en ressentent le besoin, tout ceci en lien avec le réseau national du conte et des arts de la parole bien sûr. ■

PAROLES DE RÉSEAUX

RÉSEAUX DE SALLES

MIXAGE

SOPHIE CASTEIGNAU

présidente du réseau Mixage, responsable de la programmation au Centre Simone Signoret de Canéjan



L’Affût : Pourquoi le réseau Mixage a-t-il décidé de se rapprocher

du G19, et qu’attendez-vous de la fusion prochaine des deux réseaux ?

Nous avons déjà expérimenté des échanges avec le réseau du Poitou-Charentes dans le cadre de nos visionnages respectifs, *Spectacles d’hiver* pour le G19 et *Région(s) en scène* pour Mixage. Lors de chaque édition de *Région(s) en scène*, nous accueillions ainsi un projet repéré par nos collègues du G19.

Au moment de la création de la Région Nouvelle-Aquitaine, nous avons décidé de renforcer notre partenariat. Il a fallu franchir différentes étapes, se rencontrer, apprendre à se connaître, se déplacer sur les événements organisés par les deux réseaux et réfléchir ensemble à ce que nous pouvions faire à l’échelle de ce nouveau territoire. La particularité de Mixage est d’avoir noué un partenariat avec le réseau Pyramid établi en Occitanie, région où la manifestation *Région(s) en scène* se déroule une année sur deux. Nous souhaiterions que ce partenariat perdure. Nous attendons de la fusion qu’elle positionne le nouveau réseau comme un interlocuteur privilégié face aux différents partenaires du spectacle vivant. Cette fusion représentera 60 structures au total, ce qui donnera de la force à ce réseau afin qu’il soit pris en compte dans les nouvelles politiques culturelles qui seront mises en place. Par ailleurs, ce rapprochement va permettre d’enrichir notre

réflexion sur la diffusion régionale. Enfin, en nous adressant à plus de structures, nous allons pouvoir mettre en place davantage de rencontres professionnelles thématiques sur ce territoire élargi, ce qui constitue l’une des missions de Mixage. Le nouveau réseau sera un lieu ressources pour les diffuseurs de la région.

L’Affût : Quelles actions allez-vous mener ensemble, concernant le repérage artistique, la création et la circulation des compagnies au sein du grand espace régional ?

Tout va dépendre des financements que nous obtiendrons pour la création de deux postes de salariés permanents. Au-delà du poste de secrétaire général-développeur nécessaire à l’animation du réseau, une deuxième personne pourrait assurer la veille artistique, s’occuper de l’organisation des tournées pour l’ensemble des adhérents, et des visionnages. Elle informerait de la présence de tel artiste dans tel lieu, afin que d’autres structures puissent, si elles le souhaitent, se joindre à une tournée, ce qui diminuerait les frais d’approche. Nous aurons aussi des réunions pour l’ensemble des adhérents au nord et au sud du territoire. La fusion devrait favoriser les accueils en résidence et les coproductions entre plusieurs membres du réseau, et accroître les pré-achats. Le fait de mieux connaître les compagnies de la région et leur travail en les diffusant, devrait par la suite inciter à s’engager via des pré-achats. Une compagnie basée dans l’ex-Poitou-Charentes, par exemple,

aura sans doute plus de facilité à trouver des pré-achats au sein du nouvel espace régional.

L’Affût : Comment cette fusion est-elle perçue par vos adhérents, représentants de scènes des deuxième et troisième cercles alors que le G19 regroupe des scènes de second cercle ? La différence d’envergure des deux réseaux constitue-t-elle une difficulté ou au contraire une force ?

Cette fusion a été actée à l’unanimité par nos adhérents. Mixage compte effectivement un panel de lieux très différents allant de la petite structure aux théâtres municipaux et à la scène conventionnée. Mixage a choisi d’intégrer et d’accompagner les petites structures. Il faudra simplement veiller à ce que celles-ci aient toujours leur place au sein du réseau. Elles continueront de bénéficier de l’expérience des plus importantes, de développer leur projet artistique et seront mieux repérées. Nos différences constituent une richesse, les grandes structures ayant réciproquement besoin des plus petites pour mener à bien des projets. ■

RÉSEAUX DE SALLES

G19

FRÉDÉRIC BRANCHU

vice-président du G19, directeur du Théâtre de Thouars



L'Affût : Pourquoi le réseau G19 a-t-il souhaité se rapprocher

du réseau Mixage, et quelles opportunités cette fusion présente-t-elle à vos yeux ?

Ce rapprochement s'est fait de manière naturelle, au fil des liens que nous avons tissés après l'annonce de la création d'une nouvelle Région. L'objectif principal des réseaux étant le soutien à la circulation des œuvres, on ne peut plus rester dans l'entre-soi. Pour un théâtre comme le mien établi au nord des Deux-Sèvres, être attentif à la création régionale implique désormais de considérer le travail de compagnies du Pays basque, par exemple. Par ailleurs, en tant qu'interlocuteurs des institutions et de tous les partenaires du spectacle vivant, nous serons plus efficaces et mieux entendus en portant ensemble la voix de 60 structures plutôt que celle de 25 d'un côté et 35 de l'autre. Enfin, le G19 et Mixage se sont constitués historiquement, l'un en ex Poitou-Charentes, l'autre en ex Aquitaine, mais aucun réseau n'existait en ex Limousin. L'intérêt de créer un réseau – puisqu'il ne s'agit pas simplement de procéder à une fusion mais bien de fonder une entité nouvelle – est de pouvoir y accueillir davantage de membres et notamment ceux de l'ancien Limousin.

L'Affût : Quelles actions entendez-vous mener ensemble s'agissant du repérage artistique, du soutien à la création et à la diffusion ? Comment s'effectuera

la coordination des deux réseaux ?

Nous voulons favoriser une information régulière sur des projets accompagnés par chacun des membres du réseau, notamment en matière de soutien à la production, et réussir à mettre en place des tournées cohérentes entre les lieux. Nous pouvons en outre imaginer des accueils en résidence entre plusieurs structures. On touche ici à la question du positionnement du réseau par rapport à l'OARA, qui a pour mission d'accompagner à la fois la création et la circulation des œuvres. Je pense que nous sommes tout à fait complémentaires, car même si l'OARA soutient un nombre important d'équipes artistiques, il en existe d'autres, à l'implantation souvent plus locale, qui peuvent trouver auprès du réseau des possibilités de diffusion. S'agissant des coproductions, le réseau en lui-même n'a pas vocation à coproduire des spectacles, mais plutôt à faciliter la mise en relation de plusieurs coproducteurs. En ce qui concerne la coordination, notre ambition est de pouvoir créer dans un premier temps un poste dédié. Ceci fait actuellement l'objet de discussions avec le Conseil régional, auquel nous avons demandé de financer cet emploi.

L'Affût : Comment cette fusion est-elle perçue par vos adhérents, et la différence d'envergure entre les lieux appartenant au G19 et ceux regroupés au sein de Mixage constitue-t-elle une difficulté ou au contraire une force ?

Les différences ne sont pas aussi importantes qu'on le croit. Certes,

Mixage regroupe davantage de structures dépendant principalement des collectivités (Villes ou Communautés de communes) ou en régie directe, que le G19. Il comprend toutefois deux scènes conventionnées, celles de Périgueux et d'Oloron-Sainte-Marie. Des scènes de troisième cercle sont peut-être un peu plus nombreuses effectivement au sein du réseau Mixage, mais le G19 accueille, par exemple, les Maisons de quartiers de Poitiers. Le spectre des adhérents est donc relativement le même. Aussi et surtout, les préoccupations sont communes à toutes les structures, quels que soient leur taille et leur niveau d'intervention. Le petit décalage entre les deux réseaux ne pose donc aucun problème, et les adhérents du G19 sont heureux de pouvoir nouer des relations avec de nouvelles structures. Notre diversité constitue une force, notamment pour les compagnies qui se produisent dans un réseau de troisième cercle et pourront ainsi en atteindre un autre. L'atout du rapprochement entre les deux réseaux se situe aussi là, dans cette porosité entre les différents cercles qu'il permettra. ■

PAROLES DE RÉSEAUX

LES ARTS VISUELS

NICOLAS BLÉMUS

coordinateur du Sodavi Nouvelle-Aquitaine



L’Affût : Depuis 2015, Cartel, Cinq.25 et Fusée mettent en œuvre un Schéma d’orientation pour le développement des arts visuels (Sodavi). Peut-on y voir la préfiguration d’une fusion entre les trois réseaux ?

C’est en tout cas le premier projet concret pour lequel les trois réseaux ont travaillé ensemble, de surcroît à une nouvelle échelle, celle de la Nouvelle-Aquitaine. Il a permis aux structures de se connaître et de découvrir leur ligne artistique respective. La fusion n’était pas l’un des buts du Sodavi, mais celui-ci a peut-être agi comme le déclencheur d’un rapprochement entre les trois réseaux, qui ont constaté qu’ils poursuivaient des objectifs similaires. À compter de la seconde moitié de l’année 2018, nous allons mener conjointement des projets et des actions en termes de programmation artistique et culturelle, développer aussi des supports de communication communs. Que ce rapprochement se traduise ensuite par une fusion, un consortium ou une fédération, fait actuellement l’objet de discussions. Mais c’est un point de détail par rapport à l’envie de travailler ensemble à l’échelon régional.

L’Affût : Quels sont les principaux enjeux qui agitent le domaine des arts visuels en région ?

J’en vois trois. Le premier concerne la reconnaissance du travail de l’artiste, la sécurisation de son parcours professionnel, la rémunération et la formation. Cela signifie valoriser ce que le travail de l’artiste apporte en termes d’accès à la citoyenneté, de développement humain, mais aussi sur un plan économique. Nous sommes face à un très important chantier de lutte contre la précarisation de l’artiste. Quel que soit le type de son intervention (exposition, ateliers, médiation, performance...), il faut garantir la rémunération de l’artiste-plasticien, ce qui n’est pas le cas aujourd’hui. Le second axe consiste à amplifier les coopérations entre tous les acteurs : lieux de production et de résidence, lieux de diffusion, collectifs d’artistes et collectivités. Ces coopérations ont un double objectif : mutualiser les moyens et enrichir les projets culturels et artistiques, en jouant sur la complémentarité entre acteurs. Il s’agit également de consolider l’écosystème et de tabler sur la diversité des territoires. Certains, comme le Plateau des Mille Vaches, comptent de nombreux artistes, et d’autres, comme

les principales villes de la région, sont davantage tournés vers la diffusion. Le troisième enjeu serait d’impulser des passerelles avec les autres secteurs de la création et ceux liés au développement territorial. Nous souhaitons travailler plus étroitement avec les musiques actuelles, le livre, le cinéma, parce que nous possédons des objectifs semblables et pouvons imaginer des projets communs. Un grand réseau peut, par ailleurs, servir à développer des projets avec le secteur économique, ceux du tourisme, de l’aménagement du territoire et de la recherche.

L’Affût : Que permettrait la création d’un réseau, notamment en termes de structuration du secteur et de diffusion des arts visuels auprès des publics ?

Les acteurs des arts visuels, fédérés, ont une mission à remplir en matière de structuration, en poursuivant le travail de co-construction des politiques publiques sur lequel ils se sont engagés à travers le Sodavi. J’ai évoqué la question de la rémunération, mais nous devons aussi faire en sorte qu’au sein d’organismes comme Pôle Emploi, l’URSSAF ou la Caisse d’allocations familiales, les artistes puissent dialoguer avec des interlocuteurs formés à la spécificité de leurs conditions d’activité. Un second élément consiste à poursuivre le dialogue entamé dans le cadre du Sodavi. C’est pourquoi les réseaux organiseront une fois par un an une université d’été rassemblant tous les acteurs des arts visuels, afin de faire un point sur les avancées des différents chantiers de travail et approfondir la réflexion. S’agissant des publics, les réseaux ont à cœur de favoriser l’égal accès de tous les territoires à l’art contemporain. Nous allons ainsi travailler sur des programmations culturelles qui tourneront dans les différents territoires, afin de mettre en lumière la scène artistique locale et régionale. L’idée est aussi de considérer la diversité des publics. Certains ont en effet l’habitude de se rendre dans tel lieu ou centre d’art contemporain mais n’en fréquentent pas d’autres qui ont pourtant la même ligne artistique. Là encore, le réseau a un rôle à jouer pour conduire les publics à découvrir l’ensemble des lieux existants. ■

QUELLES AIDES POUR LES RÉSEAUX ?

RÉGION

Nouvelle-Aquitaine

FRÉDÉRIC VILCOCCQ

conseiller Culture, Économie créative, Patrimoine, Francophonie,
auprès du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine



L'Affût : Quel regard la Région porte-t-elle sur les réseaux dans

différents champs disciplinaires ? Et quels doivent être, selon vous, les axes prioritaires de leur action ?

Depuis 1998, le travail avec les réseaux est constitutif des politiques publiques régionales. Alain Rousset a toujours souhaité s'appuyer sur eux et ne conçoit pas de co-construire ces politiques, sur le champ culturel ou d'autres, sans cette parole des professionnels qui relève de l'intérêt de tous. Or, c'est la force des réseaux de porter à la fois l'expression de leurs adhérents, mais d'être également un espace où l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers. Bénéficiaire de l'expertise des réseaux pour la co-écriture de nouvelles politiques publiques est donc essentiel. Dans le domaine du théâtre et de la danse, nous avons très peu de réseaux constitués, ce qui peut rendre plus difficile l'élaboration des nouveaux modes d'intervention de la Région. C'est plus simple lorsque nous avons face à nous des réseaux qui reflètent la réalité des acteurs sur le territoire. Nous souhaitons ainsi qu'ils soient très représentatifs de leur secteur. Nous avons réussi à le faire avec le RIM, le cinéma, ainsi que les arts visuels et l'art contemporain, ces derniers nous ayant particulièrement aidés dans notre démarche en initiant avec l'État un Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (Sodavi). Les objectifs prioritaires des réseaux doivent être la structuration du secteur, la participation à la mise en place

des politiques culturelles et la création de dispositifs pertinents. Leur action constitue une plus-value pour l'ensemble du territoire et facilite la tâche de la Région ; laquelle, grâce à un dialogue constant avec les réseaux et ses adhérents, peut saisir beaucoup plus rapidement les attentes et les besoins de chacun.

L'Affût : Comment la Région entend-elle soutenir et accompagner l'activité de ces réseaux, notamment sur un plan financier ?

Si nous souhaitons que les réseaux jouent un véritable rôle auprès de leurs adhérents et de la Région, nous devons les soutenir financièrement notamment afin qu'ils puissent recruter des salariés coordinateurs. Nous avons favorisé ces embauches, à la fois en les finançant via des subventions et en travaillant avec notre direction de l'Économie sociale et solidaire sur un accompagnement à la structuration. Nous essayons de multiplier les angles pour aider les réseaux. Le fait d'être aux côtés du G19 et de Mixage dans leur stratégie de fusion va se traduire par le financement d'un emploi permanent. Nous devrions faire de même pour Grand'Rue. S'agissant de la production et de la diffusion, on peut imaginer que certains réseaux portent des dispositifs, mais on respecte la volonté de chacun d'entre eux, leur histoire et la spécificité des filières qu'ils représentent. Certains réseaux travaillent déjà avec l'OARA, soit sur du co-portage de dispositifs, soit sur un accompagnement technique. Si le G19 et Mixage mettent en place des dispositifs

que nous jugeons pertinents, nous les accompagnerons, dans un cadre juridique qui sera celui d'une convention pluriannuelle.

L'Affût : Considérez-vous l'action des réseaux comme complémentaire à celle de la Région en matière de production et de diffusion ?

On peut effectivement parler de complémentarité, mais aussi d'agilité de la part des réseaux que la collectivité en tant que telle ne possède pas, car c'est une institution qui suit des règles et surtout un calendrier d'actions publiques qui ne correspond pas toujours à la temporalité des projets, notamment dans le spectacle vivant. Avoir des dispositifs portés par des réseaux et nos agences permet d'accroître la pertinence de notre action sur le territoire, que nous nous efforçons de croiser avec plusieurs partenaires, dont actuellement par exemple les sociétés de perception de droits (Sacem, Adami...). Nous estimons que la collectivité n'est pas là pour tout faire, que certaines actions ne relèvent pas de sa responsabilité ni de sa compétence, et que celles menées par des opérateurs qui se sont fédérés sont parfois plus efficaces. Il faut donc les financer, plutôt que de créer un énième dispositif de la puissance publique, État ou collectivités territoriales. Les réseaux sont capables d'avoir une vision plus fine de la réalité territoriale et de répondre au bon moment à certaines attentes. La gestion de fonds publics par des pairs ne nous effraie pas, et favorisera la production et la diffusion, sur un plan national et international. ■

QUELLES AIDES POUR LES RÉSEAUX ?

DRAC

Nouvelle-Aquitaine

La DRAC met l’accent sur la notion de filière, entendue comme l’ensemble d’un champ professionnel, de la formation initiale à la maturation artistique, en tenant compte de la reconversion pour certaines professions. Son rôle n’est pas d’intervenir à toutes les étapes de cette chaîne, mais d’en identifier les acteurs, les forces et les points de fragilité, les besoins d’accompagnement et de structuration, toujours singuliers à chaque champ disciplinaire. Dans cette approche terminologique, la notion de réseau se resserre alors davantage sur un échelon de cette filière (la production et la diffusion par exemple). Des logiques de coopération « en réseau » s’organisent bien souvent spontanément, parfois aussi sous l’impulsion d’une volonté publique, dans un dialogue avec les partenaires publics. La réflexion menée par la DRAC s’ajuste donc en fonction des champs disciplinaires. L’enjeu n’est donc pas d’y constituer des réseaux à tout prix, mais de réfléchir aux besoins, aux priorités et aux moyens à mobiliser selon les filières à partir d’un travail d’observation et d’analyse partagée avec leurs acteurs.

LE RÉSEAU N’EST PAS UN OBJECTIF EN SOI

Une position d’observateur se manifeste aujourd’hui à l’égard de plusieurs disciplines. S’agissant de **la danse**, après avoir rappelé que la Nouvelle-Aquitaine compte un nombre limité d’opérateurs dédiés (deux Centres chorégraphiques nationaux, un Centre de développement chorégraphique national, l’Opéra national de Bordeaux et des scènes conventionnés à Pau, Arcachon, Cognac et Limoges, une structure plus modeste comme Les Eclats à La Rochelle, sans oublier bien sûr les compagnies), Pierre Blanc, conseiller musique et danse à Bordeaux, précise qu’il n’existe pas de réseau à proprement parler, mais une volonté des structures de collaborer davantage entre elles au sein d’un espace régional désormais plus vaste. Cette nécessité d’appréhender autrement le nouveau périmètre géographique concerne, selon lui, au premier chef, le CDCN La Manufacture (Bordeaux), appelé à amplifier ses coopérations avec d’autres lieux, non seulement sur le plan de la production et de la diffusion, mais aussi en matière de médiation culturelle et d’éducation artistique. Pierre Blanc estime toutefois que le rôle de la DRAC n’est pas d’inciter à la création d’un réseau. « *Il appartient d’abord aux structures concernées de se positionner. C’est davantage dans la mise en œuvre concrète de projets, d’activités,*

de coopérations que le réseau pourrait être signifiant. Mais c’est aux lieux d’en décider », souligne-t-il. Car ce qui intéresse avant tout la DRAC, au-delà de la formation d’un réseau – qui ne saurait, à ses yeux, être en soi un objectif – est la capacité des opérateurs culturels qu’elle soutient, à coopérer.

En ce qui concerne le secteur des **musiques traditionnelles**, Marianne Valkenburg, conseillère musique et danse à Limoges, affirme qu’une possible impulsion donnée par la DRAC dans ce sens « *n’est pas d’actualité* ». Défendant « *une approche pratique* », elle préfère discerner les projets sur lesquels plusieurs structures peuvent collaborer – par exemple, celui porté par L’UPCP-Métive et le Théâtre des Quatre Saisons de Gradignan, qui ont coproduit avec l’aide de la DRAC un spectacle de La Manufacture Verbale réunissant des artistes de différents territoires – et les soutenir ; ceci, ajoute la conseillère musique et danse, « *dans l’optique qu’à travers l’expérience de ces collaborations, les structures intensifient le travail en réseau informel* ».

UNE FILIÈRE, DES RÉSEAUX ?

Il arrive également que le rapprochement entre membres d’un même champ disciplinaire et surtout les orientations qu’ils envisagent de suivre en se fédérant, ne s’avèrent pas toujours unificateurs, mais ce n’est pas forcément un handicap. Ainsi **le conte**, dont Sophie Bardet, conseillère pour le théâtre, le cirque et les arts de la rue à Poitiers, signale la singulière vitalité en Nouvelle-Aquitaine. Des démarches de natures différentes émergent. La DRAC travaille à soutenir cette modeste filière depuis plusieurs années : outre le soutien au Nombriil du Monde et à certaines compagnies (aides au projet, deux compagnies conventionnées sur les trois compagnies de conteur conventionnées à l’échelle nationale), la priorité d’action a porté sur la question de la transmission (*Instants d’eden*) et de l’accompagnement des conteurs sur la scène, par le biais d’expérimentations telle *conteurs au plateau* qui a réuni récemment en un petit réseau le Nombriil du Monde, Scènes de territoire, la scène nationale d’Aubusson et le théâtre de Gascogne ; une autre démarche, de nature fédérative et indépendante, rassemble des opérateurs de toute la région, portée par CARENA. Un travail est conduit sous son impulsion avec L’A. sur un référencement et une cartographie des acteurs, que la DRAC va découvrir avec intérêt !

Les enjeux de rassemblement ne sont pas les mêmes, les envies peuvent même diverger, mais qui peut imposer à un secteur de s'unifier ?

En ce qui concerne les arts de la rue, la cartographie des acteurs et leur dynamique, toujours mouvantes, ont fait l'objet d'un travail de référencement. Sophie Bardet souligne que la fédération régionale Nouvelle-Aquitaine, **Grand'Rue**, née de la fusion des anciennes fédérations, est forte d'une histoire, et d'une capacité à s'organiser et penser l'évolution de la profession. Elle regroupe à la fois des artistes, des producteurs, des diffuseurs, qui sont très impliqués dans les conditions de la production, de la création et de la diffusion dans l'espace public, et qui travaillent en coopération depuis parfois longtemps. Le dialogue est entamé de longue date avec la DRAC et il se poursuit. L'existence d'un Centre national des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP) contribue à nourrir les échanges. Des initiatives fédèrent des acteurs et les partenaires publics, pour inventer des logiques de coopération sous forme de réseaux, ici ponctuelles, là plus durables, avec ou sans la DRAC, selon les projets.

IMPULSER UNE RÉFLEXION

Plus significative apparaît l'implication de l'État dans trois autres secteurs : **les musiques savantes** (qui pourraient être rebaptisées « intemporelles »), **le cirque et les arts de la marionnette**, pour lesquels la DRAC favorise un dialogue très constructif, qui laisse présager la constitution prochaine de réseaux. À son initiative et à celle de la Région, s'est ainsi tenu en octobre 2017 à L'Abbaye-aux-Dames de Saintes un « laboratoire » sur **les musiques intemporelles** réunissant une cinquantaine de participants. Destinée à favoriser des échanges entre professionnels d'un secteur très morcelé qui rassemble à la fois des compagnies, des lieux, des ensembles indépendants, des orchestres permanents et des structures d'enseignement, cette rencontre a ouvert la voie à une possible fédération des acteurs. Odile Pradem Faure (L'Abbaye-aux-Dames) et Nicolas Faye (Opéra de Limoges) se sont ainsi portés volontaires pour réfléchir à la formalisation d'un réseau. « *Aujourd'hui, nous attendons qu'ils reviennent vers nous avec des propositions sur la forme de réseau qui leur semble la plus pertinente, et que nous influençons éventuellement au regard de nos propres attentes* », explique Chantal de Romance, conseillère musique, insistant sur l'importance, pour la puissance publique, de ne rien imposer mais de laisser les acteurs décider. « *La structuration d'un secteur peut s'effectuer différemment et ne passe pas obligatoirement par la création d'un réseau* », poursuit-elle, jugeant l'exemple du Réseau des indépendants de la musique (RIM), comme singulier en ce qu'il travaille, précisément, dans une logique de filière.

CIRQUE ET MARIONNETTE : DES ENJEUX DE STRUCTURATION

Concernant **le cirque**, Marion Limeuil, conseillère théâtre, cirque et arts de la rue à Limoges, évoque des collaborations effectives à l'échelle régionale mais qui mériteraient d'être mieux valorisées, développées, structurées sur un territoire qui compte pourtant deux Pôles nationaux cirque (PNC), de nombreux adhérents de l'association Territoires de cirque, des compagnies et plusieurs écoles (à Châtellerauld et Bordeaux notamment). « *L'enjeu, affirme-t-elle, est de voir comment nous pouvons accompagner à la création et l'animation d'une filière* ». Pour ce faire, la DRAC a choisi de s'appuyer sur L'Agora de Boulazac et Le Sirque de Nexon, avec lesquels elle mène actuellement une réflexion destinée à poursuivre, voire développer la collaboration entre les deux PNC mais surtout à l'ouvrir à d'autres structures de la région, afin d'accompagner la création circassienne aussi bien en production qu'en diffusion. Une préfiguration de cette coopération renforcée pourrait être l'organisation d'une saison circassienne, ou bien la présentation d'un ou deux projets portés par les deux PNC et d'autres lieux, qui tourneraient sur le territoire. « *De nombreuses possibilités s'ouvrent à nous, et il nous faut tester celles qui correspondent le mieux aux modes de collaboration déjà existants* », explique Marion Limeuil, ajoutant que la DRAC accompagne d'ores et déjà financièrement ce réseau en construction.

Plus complexe enfin est la situation des **arts de la marionnette**, « *historiquement peu présents dans les trois anciennes régions* », souligne Gwenaëlle Groussard, conseillère théâtre, cirque et arts de la rue, à Bordeaux et qui compte quelques lieux chefs de file : L'Espace Jéliote, scène conventionnée d'Oléron-Sainte-Marie, le Théâtre du Cloître à Bellac, le Théâtre des Quatre Saisons à Gradignan, organisateur d'un temps fort sur la marionnette. Parallèlement, l'Espace Jéliote annonce sa candidature à une labellisation « centre national de la marionnette », label dont on attend l'annonce par le ministre d'ici début 2019. Si cette labellisation devenait effective, le lieu aurait alors logiquement un rôle d'accompagnement pilote du réseau régional. En attendant, la DRAC souhaite mettre en place dès la saison prochaine, en partenariat avec la Région, L'Espace Jéliote, L'A. et l'OARA, avec Thema et Latitudes, un chantier d'observation pour un état des lieux de la marionnette en région. Une première pierre apportée à l'édifice. « *Dans l'avenir, il faudrait qu'émergent de plus nombreux partenariats autour des arts de la marionnette en région* », assure Gwenaëlle Groussard. ■

Texte : équipe des conseillers de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, à partir des entretiens réalisés par Marie-Agnès Joubert.

L'AFFÛT

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine

• 91 boulevard du Grand Cerf – 86000 Poitiers

• 30 cours Gay-Lussac – 87000 Limoges

05 49 55 33 19

accueil@la-nouvelleaquitaine.fr

la-nouvelleaquitaine.fr

Dossier de L'Affût

Directeur de la publication

Thierry Szabo

Rédactrice en chef

Sylvie Caqué-Menneguerre

Comité de rédaction

Thierry Szabo | Sylvie Caqué-Menneguerre |

Adeline Mégevand | Thomas Vriet |

Philippe Mangin

Rédaction

Marie-Agnès Joubert

N°ISSN 1165 - 9416

Dépôt légal à parution

Conception / réalisation

Alain Faure

Impression

Sipap Oudin, tirage 2 200 exemplaires

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine

est subventionnée par le ministère

de la Culture (Direction régionale

des affaires culturelles)

et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

